

En un mot, Henrik Beer, par son dynamisme, son courage et son rayonnement, sut donner une dimension universelle à l'action de la Ligue, tout en contribuant à faire des Sociétés nationales de véritables «Sociétés sœurs».

Le CICR, pour sa part, s'est toujours félicité des relations de confiance qu'il a entretenues pendant plus de vingt ans avec Henrik Beer et son secrétariat. Cette collaboration active, rehaussée par des contacts personnels, fut particulièrement fructueuse lors de la préparation dans les années cinquante des nouveaux Statuts de la Croix-Rouge Internationale et des Accords entre le CICR et la Ligue comme à l'occasion d'actions de secours de grande envergure.

Les membres et collaborateurs du CICR qui l'ont bien connu garderont d'Henrik Beer, cet ami qui a bien mérité de l'humanité, un souvenir lumineux, ému et reconnaissant.

Les représentants de la communauté internationale à Genève se sont joints aux responsables du CICR, aux autorités genevoises et au personnel de la Ligue, le 2 juin à la cathédrale Saint-Pierre de Genève pour rendre un dernier hommage à Henrik Beer. Plus de 200 personnes ont entendu de Jean Pictet, pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de M'Hamed Essaafi, Coordinateur de l'UNDRO, représentant les organisations internationales, de Börje Wallberg, Président de la Croix-Rouge suédoise, et de Hans Høegh, Secrétaire général de la Ligue, des témoignages sur la prestigieuse carrière de M. Beer vouée à la cause humanitaire.

---

### **Message de M. Cornelio Sommaruga à l'occasion du 8 mai 1987, Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

«L'œuvre qui nous occupe doit être internationale, car elle est universelle. C'est l'œuvre de tous pour tous; elle doit intéresser chaque être humain». Ces mots sont ceux d'Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, dont chaque année le 8 mai, journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous rappelle l'anniversaire.

Son œuvre est en effet devenue universelle: aujourd'hui, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge compte quelque 250 millions de membres. Que ce 8 mai 1987 nous rappelle une fois de plus le message humanitaire.

Car aujourd'hui encore, dans de trop nombreux pays, la guerre, chaque jour, frappe des victimes innocentes, meurtrit des hommes, des femmes et des enfants, dans leur chair et dans leur esprit, pour en faire des blessés, des malades, des prisonniers, des réfugiés.

Le Comité international de la Croix-Rouge, dès sa fondation, s'est donné pour tâche d'améliorer, en droit comme en fait, le sort des victimes de la guerre. Il est à l'origine des Conventions de Genève dont il reste le promoteur et le gardien. Si la presque totalité des Etats du monde sont maintenant Parties aux Conventions de Genève de 1949, ils sont bien moins nombreux à avoir ratifié leurs Protocoles additionnels de 1977. L'œuvre d'Henry Dunant doit être poursuivie et complétée. C'est le rôle des gouvernements comme c'est le rôle de chacun d'entre nous.

Le geste humanitaire est à la portée de tous, quelle qu'en soit l'ampleur : qu'il s'agisse de ratifier un traité ou, plus modestement, de tendre la main à celui qui est dans le besoin.

Mais au-delà du respect de l'ennemi tombé, qui est l'essence du droit humanitaire, nous voulons voir dans le geste Croix-Rouge l'édification d'un monde de paix auquel notre idéal humanitaire nous conduit tous. Née de la guerre, la Croix-Rouge **est la Paix.**

---